

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-001

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : CHIRONGUI - SORTIE RESERVOIR
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-001

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	58	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	30	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.7	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	101	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	14	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.08	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-001

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-002

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : DEMBINI - CHEZ UN PARTICULIER
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-002

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	44	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	2.7	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	39	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	6	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.23	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-002

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-005

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : BOUYOUNI - USINE DE BOUYOUNI - SORTIE RESERVOIR BOUYOUNI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à réception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-005

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	17	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.7	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.05	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-005

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-006

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : ONGOUJOU - RESERVOIR ONGOUJOU
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-006

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	189	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	23	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.6	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	157	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.8	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.23	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-006

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-007

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : BOUYOUNI - RAMPE BOUYOUNI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-007

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.5	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	4.6	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.06	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-007

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-008

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : LONGONI - RAMPE LONGONI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-008

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	16	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.0	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.05	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-008

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-009

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MAMOUDZOU - CHM DISTRIBUTION
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-009

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	173	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	2.2	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	35	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.05	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-009

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-010

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : MAJICAVO - RESERVOIR MAJICAVO HAUT
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-010

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	15	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.4	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<5	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.09	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-010

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-013

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : CHICONI - RESERVOIR CHICONI
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à réception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-013

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	153	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	20	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	24	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.3	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	1.7	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	141	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	16	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.6	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.26	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-013

Client demandeur N° : 35972

Vos ref :

Client payeur N° : 35972
AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

AGENCE REGIONALE DE SANTE MAYOTTE
Centre Kinga
90 Route Nationale 1 - Kawéni
BP 410
97600 MAMOUDZOU

Rapport d'essai n° 23-21840-014

Edité le 07/12/2023

Données issues du client :

Libellé de l'échantillon : SOHOA - ECOLE ELEMENTAIRE SOHOA
Lieu de prélèvement : NON PRECISE
Commune : NON PRECISEE
Nature : Eau de consommation

(1) Prélevé le 05/12/2023 à par NON DETERMINE (AVEC TRANSPORTEUR)
Reçu le 06/12/2023 à 11:30 Température à reception : 17 °C

Dossier n° 23-21840 Echantillon n° 23-21840-014

Devis n° 2023039596 Sous-Devis n° 23039596-001

Commentaire :

Synthèse des résultats d'analyses

Mise en route des analyses

Date / heure de prise en charge analytique : 06/12/2023 11:53
Date d'analyse: ICP_AES 06/12/2023
Date d'analyse: ICP_MS 06/12/2023

Substances trouvées :

Aucune substance trouvée

Méthodes :

Méthode	Description
NF EN ISO 11885	Qualité de l'eau — Dosage par spectroscopie d'émission optique avec plasma induit par haute fréquence (ICP-AES)
NF EN ISO 17294-2	Qualité de l'eau — Dosage par spectrométrie de masse avec plasma à couplage inductif (ICP-MS)

Signé électroniquement par Anne-Gaëlle VALADE, Chef de service - Service Environnement, signataire autorisé.

Page 1 sur 2

Micro polluants minéraux

Code Sandre	Paramètre	N° CAS	Méthode	Technique	Résultat	Unité	LQ	Limite de qualité (Ec)	Réf Qualité ou NQE (Ec)
1370	Aluminium (Al) (*)	7429-90-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	43	µg(Al)/L	5		200
1376	Antimoine (Sb) (*)R3	7440-36-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.1	µg/L	0.1	10	
1369	Arsenic (As) (*)R3	7440-38-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	10	
1396	Baryum (Ba) (*)R3	7440-39-3	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	19	µg/L	2		700
1362	Bore (B) (*)R3	7440-42-8	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	21	µg/L	2	1500	
1388	Cadmium (Cd) (*)R3	7440-43-9	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.200	µg/L	0.2	5	
1389	Chrome Total (Cr) (*)R3	7440-47-3	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	50	
1392	Cuivre (Cu) (*)R3	7440-50-8	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	13.9	µg/L	0.2	2000	1000
1393	Fer (Fe) (*)	7439-89-6	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	18	µg(Fe)/L	5		200
1394	Manganèse (Mn) (*)R3	7439-96-5	NF EN ISO 11885	métaux par ICP AES	<2	µg/L	2		50
1386	Nickel (Ni) (*)R3	7440-02-0	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.4	µg/L	0.2	20	
1382	Plomb (Pb) (*)R3	7439-92-1	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	0.07	µg/L	0.05	10	
1385	Sélénium (Se) (*)R3	7782-49-2	NF EN ISO 17294-2	métaux par ICP MS	<0.2	µg/L	0.2	20	

Origine des critères

R3 : A.M. 11 janvier 2007

LQ : Limite de quantification / **ND** : Non déterminé / **CMA** : Concentration maximale admissible pour la matrice prélevée / **NQE** : Norme de qualité environnementale / **Ec** : Uniquement pour les eaux de consommation, les piscines, les baignades aménagées.

Les résultats et commentaires ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'essai.

Le laboratoire est exonéré de toute responsabilité lorsque des informations fournies par le client peuvent affecter la validité des résultats.

(1) Dans le cas où le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, cette information est une donnée issue du client, par ailleurs les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat. Les incertitudes de mesures sont disponibles sur demande.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 0 colonie indiquent que les micro-organismes sont non détectés dans la prise d'essai analytique.

Les valeurs microbiologiques correspondant à 1 ou 2 colonies marquent la présence de micro-organismes dans le volume étudié (non fiabilité statistique).

Les valeurs correspondant de 3 à 9 colonies sont des nombres estimés (expression des résultats selon la norme NF EN ISO 8199).

L'accréditation atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par une étoile (*).

Les commentaires couverts par l'accréditation sont identifiés par une étoile (*).

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Toute reproduction de la marque d'accréditation est interdite.

Fin du rapport n° 23-21840-014